

Pourquoi continuer à se mobiliser contre les mesures qui frappent l'enseignement ?

Parce que ces mesures ne concernent pas seulement quelques collègues.
Elles nous concernent toutes et tous, aujourd'hui ou demain !

Certaines conséquences sont déjà bien réelles :

- ▶ Pour le CPR octroyé à des fins thérapeutiques :
 - ⇒ Dès que vous êtes mis en disponibilité, vous ne percevrez plus que 60% de votre traitement (contre 80% précédemment).
 - ⇒ À partir de la 3ème prolongation, nécessité de consulter un spécialiste en lien avec la pathologie.
 - ⇒ La durée maximale autorisée est de 2 périodes de deux ans.
- ▶ 3 jours maximum par an sans certificat médical.
- ▶ La fin de la dégressivité du traitement d'attente et une rémunération à 60% en cas de disponibilité pour maladie
- ▶ L'augmentation du minerval à 1194 €, qui constitue un frein supplémentaire à l'accès aux études.
- ▶ Un index plafonné qui réduit notre pouvoir d'achat.
- ▶ Le maintien du régime de DPPR, désormais limité à 24 mois à partir du 1^{er} janvier 2027.
- ▶ La gratuité dans le fondamental mais avec moins de moyens (20.46€ en maternelle au lieu de 62.58€ ; 29.52€ en primaire au lieu de 77€).
- ▶ La suppression des repas gratuits.
- ▶ La fin de la gratuité dans les académies pour les moins de 12 ans
- ▶ L'augmentation de 10 % au degré supérieur, avec à la clé une surcharge des classes et la perte annoncée d'environ 1.500 emplois.
- ▶ L'impossibilité pour beaucoup d'élèves d'accéder à une 7^{ème} TQ.
- ▶ La réduction de 3 % du NTPP dans le qualifiant annuellement.
- ▶ La fermeture du D4 (soins infirmiers).
- ▶ Test clé en 4^{ème} primaire qui met la pression sur les élèves.
- ▶ Seuils de réussite à 60% CEB/CE1D/CESS à partir de 2027.
- ▶ Le tronc commun en 1^{ère} secondaire (sans connaître la fin du parcours).
- ▶ Accompagnement personnalisé destiné à toute la classe – Accompagnement renforcé pour les élèves ayant raté une ou plusieurs épreuves du CEB.
- ▶ Formation Manuelle, Technique, Technologique et Numérique
- ▶ ...

Ces mesures dégradent les conditions de travail des membres du personnel, fragilisent les élèves et affaiblissent progressivement l'enseignement.

Et ce n'est qu'un début. Malgré la contestation massive du personnel de l'enseignement, la Ministre Glatigny poursuit ses réformes.

Des mesures qui fragilisent encore plus les travailleuses et travailleurs de l'enseignement.

En effet, d'autres réformes sont déjà en préparation :

► Attaque aux membres du personnel en inaptitude médicale.

⇒ À partir du 1er janvier 2027, ne seront pris en compte que 30 jours par année civile de congé maladie avec maintien de la rémunération intégrale. Quid des membres du personnel en disponibilité maladie ? En maladie grave et de longue durée ?

Voici ce qui est en projet :

- Si un membre du personnel nommé définitivement est reconnu par les médecins compétents, comme étant incapable de reprendre son travail de façon normale et durable, sans qu'une date de reprise soit envisageable, il peut être licencié automatiquement, sans préavis.
- Si un membre du personnel nommé définitivement est reconnu par les médecins compétents, comme étant définitivement inapte à l'exercice régulier de ses fonctions mais apte à l'exercice d'une autre fonction, pour autant que le trajet de réintégration n'aboutisse pas dans un délai de 18 mois, il perd son statut de définitif.

► Attaque à l'évaluation des membres du personnel.

Voici ce qui est en projet :

- En cas de première évaluation négative, il ne sera plus possible de bénéficier d'un processus complet d'évaluation puisque la seule possibilité sera de prolonger le plan d'accompagnement. Conséquence : les membres du personnel seront plus vite sanctionnés.
- La possibilité d'être évalué par un collègue délégué de la direction/du PO.

Et d'autres réformes pourraient encore remettre en cause nos droits et nos garanties :

► La remise en question du CDI.

► Une réforme des rythmes journaliers sans réelle prise en compte de la réalité du terrain.

Toutes ces mesures sont prises sans aucune concertation.

Chaque recul accepté aujourd'hui ouvre la voie à de nouvelles attaques demain.

Se mobiliser, c'est défendre nos conditions de travail, préserver la qualité de l'enseignement et protéger l'avenir de nos élèves. C'est aussi faire preuve de solidarité envers les collègues déjà directement touchés et envers ceux qui le seront demain.

**Ne pensons pas que cela n'arrive qu'aux autres. Aujourd'hui, c'est un collègue.
Demain, ce sera peut-être nous, nos enfants ou nos proches.**

Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus notre voix portera.

Ensemble, faisons entendre notre refus de voir l'enseignement se dégrader et revendiquons les moyens nécessaires pour garantir un service public de qualité.

**Mobilisons-nous !
Pour nous, pour nos collègues, pour nos élèves
et pour l'avenir de l'enseignement !**



Parce que nous avons refusé de rester silencieux, nous avons obtenu des adaptations qui ont permis de réduire l'impact des réformes.

- ✓ L'entrée en vigueur de la réforme DPPP a été repoussée au 1/1/2027 et des mesures transitoires ont été prévues.
- ✓ Le gouvernement de la FWB a dû repousser le vote du décret programme 2 et l'a voté en urgence en allant contre ses propres réglementations : il montre son vrai visage !
- ✓ Les réaffectations sont gelées jusqu'à la fin de l'année et des mesures transitoires sont prévues pour les temporaires prioritaires jusqu'en décembre.
- ✓ La Ministre Glatigny annonce un report de la fin des nominations.
- ✓ La Ministre Glatigny n'a visité aucune école lors de cette rentrée «pour éviter les tensions».
- ✓ La Ministre Degryse a annulé des visites.
- ✓ La Ministre Glatigny a rencontré une délégation après avoir fui une école par la porte de derrière.